

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°25 du 4 juillet 2008**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Administration Centrale**

**Texte n°8**

**ARRÊTÉ**

fixant, pour la gendarmerie, la liste des unités et le relevé des actions de feu et de combat à prendre en considération pour l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations du Tchad (opération Épervier) du 16 février 1986 au 31 mars 1988.

*Du 28 avril 2008*

DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES : *service historique de la défense, département gendarmerie.*

**ARRÊTÉ** fixant, pour la gendarmerie, la liste des unités et le relevé des actions de feu et de combat à prendre en considération pour l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations du Tchad (opération Épervier) du 16 février 1986 au 31 mars 1988.

*Du 28 avril 2008*

NOR D E F G 0 8 5 1 0 1 5 A

---

*Référence :*

Arrêté du 12 janvier 1994 (BOC, 1997, p. 2363. ; BOEM 364-0.3.1.3.2, 367.1) modifié.

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Deux annexes.

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 367.4

*Référence de publication :* BOC N°25 du 4 juillet 2008, texte 8.

---

Art. 1er. Les unités de la gendarmerie ayant séjourné au Tchad, au titre de l'opération Épervier du 16 février 1986 au 31 mars 1988, qui répondent aux critères fixés par l'article R. 224 paragraphe E - II du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, figurent sur la liste jointe en annexe I du présent arrêté.

Art. 2. Les actions de feu et de combat qui ont été relevées, font l'objet de l'annexe II :

- liste récapitulative des unités concernées ;
- relevé par unité.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,  
chef du service historique de la défense,*

Louis DUBESSEY de CONTENSON.

ANNEXE I.

**LISTE DES UNITÉS DE LA GENDARMERIE AYANT COMBATTU AU TCHAD AU TITRE DE L'OPÉRATION ÉPERVIER, AU SEIN DU DÉTACHEMENT TERRE, DU 16 FÉVRIER 1986 AU 31 MARS 1988.**

DÉSIGNATION DES CORPS, UNITÉS, FORMATIONS OU ORGANISMES		PÉRIODES PENDANT LESQUELLES L'UNITÉ EST RECONNUE COMBATTANTE	OBSERVATIONS
Gendarmerie nationale, détachement prévôtal			
Détachement terre de l'opération Épervier	Détachement prévôtal de l'opération Épervier	du 25 juillet 1987 au 8 mars 1988	Rattachement au détachement terre de l'opération Épervier

## ANNEXE II.

**RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT DES UNITÉS DE LA GENDARMERIE AYANT  
SÉJOURNÉ AU TCHAD AU TITRE DE L'OPÉRATION ÉPERVIER DU 16 FÉVRIER 1986 AU 31  
MARS 1988.**

1. FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE FIGURANT SUR LA LISTE DES UNITÉS COMBATTANTES AU TCHAD.

Détachement prévôtal de l'opération Épervier.

2. FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE NE FIGURANT PAS SUR LA LISTE DES UNITÉS COMBATTANTES AU TCHAD.

Néant.

Formation : Détachement prévôtal de l'opération Épervier, figurant sur la liste des unités combattantes de la gendarmerie au Tchad (opération Épervier).

**RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.**

MOIS	ANNÉES		
	1986	1987	1988
Janvier		$\frac{1}{1}$	$\frac{0}{25}$
Février			$\frac{0}{3}$
Mars			
Avril			
Mai		$\frac{0}{1}$	
Juin			
Juillet		$\frac{1}{7}$	
Août		$\frac{2}{25}$	
Septembre		$\frac{1}{28}$	
Octobre		$\frac{0}{22}$	
Novembre		$\frac{0}{19}$	
Décembre		$\frac{0}{21}$	